



Le Creusot

Dossier suivi par :
 Pôle Ressources
 Direction affaires juridiques et commande publique
 Nadia Bogenez
 Tél 03 85 77 51 55
 Mail : nadia.bogenez@creusot-montceau.org

FRAMATOME SAS
 M. Tristan RENAUD
 Directeur immobilier
 TOUR AREVA - 1, pl Jean Millier
 92400 COURBEVOIE

Objet : LE CREUSOT – Zone Harfleur 2000 – Manifestation d'intérêt pour terrains CUCM

Monsieur le Directeur immobilier,

J'ai bien pris connaissance de votre lettre de manifestation d'intérêt pour des terrains sur la zone Harfleur 2000, commune de LE CREUSOT, en date du 28 novembre 2024, en lien avec les projets de développement industriel de la société FRAMATOME et plus particulièrement le projet d'extension de l'atelier mécanique qu'elle occupe actuellement.

Vous trouverez ci-dessous les conditions qui vous sont proposées par la Communauté Urbaine CREUSOT MONTCEAU pour l'acquisition des terrains concernés :

- Vente de terrains non bâtis, à prendre sur les parcelles cadastrées section BE n°576, 581 et 582 de plus grandes contences, pour une superficie globale d'environ 17800 m², et de 15 m² d'éclairage et environ 420 m linéaires de câbles, au prix de [REDACTED] ;
- Un mesurage-bornage établi par un Géomètre -Expert, organisé par la CUCM aux frais de FRAMATOME, précisera la surface exacte de chaque parcelle ;
- Présentation de la délibération autorisant la vente des terrains en conseil communautaire du 26 juin 2025 ;
- Prise en charge financière des travaux de création d'un parking d'une trentaine de places, de dévoiement de la fibre optique et d'une partie du réseau d'eaux pluviales. Un courrier spécifique en précisera les montants ;
- Constitution d'une servitude de passage en tréfonds au profit du réseau public d'eaux pluviales sur le tènement foncier objet de la vente, pour une autre partie du réseau d'eaux pluviales. En effet, 170 mètres de réseau (de diamètre 400 mm à 800 mm, en béton, à une profondeur comprise entre 2m et 6m par rapport au niveau du terrain actuel) et 7 regards publics devront rester en service et accessibles le cas échéant pour leur entretien et leur renouvellement ;
- Prise en charge de l'ensemble des droits, frais de mutation et émoluments notariés par l'acquéreur ;
- Livraison des terrains au démarrage de l'extension du bâtiment.

Ces terrains supportant actuellement, en partie, l'allée Hubert Curien et une liaison routière entre le boulevard de l'industrie et l'allée Hubert Curien, qui sont donc en nature de domaine public, et notamment de voies publiques ouvertes à la circulation, le déclassement partiel en vue de l'aliénation

COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU

Château de la Verrerie, BP 69, 71 206 Le Creusot Cedex
 tél. : 03 85 77 51 50 – fax : 03 85 56 38 51
 info@creusot-montceau.org



partielle de ces voiries fera l'objet d'une enquête publique, du 7 au 23 avril 2025.

Les services de la Communauté Urbaine se tiennent toujours à votre disposition pour affiner les caractéristiques techniques de votre projet.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur immobilier, l'expression de mes salutations distinguées.



COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU

Château de la Verrerie, BP 69, 71 206 Le Creusot Cedex
tél. : 03 85 77 51 50 — fax : 03 85 56 38 51
info@creusot-montceau.org



creusot-montceau.org